

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : GAMROZYNE 150 MG/ML SOLUTION INJECTABLE POUR BOVINS, OVINS ET PORCINS, Solution injectable

Titulaire : BIMEDA ANIMAL HEALTH LIMITED

Composition : Gamithromycine 150 mg - Excipient QSP 1 mL

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/8799165 1/2024

Date de décision : 09/10/2024